

Le militant communiste, mort mercredi à 91 ans, avait révélé dans un livre l'ampleur de la torture en Algérie.

Par ANNETTE LÉVY-WILLARD

Certains héros sont modestes. C'était le cas d'Henri Alleg, qui vient de disparaître mercredi, à l'âge de 91 ans, si discret qu'on croyait que le héros avait déjà quitté ce monde. Un «simple» militant communiste jusqu'à la fin. Et pourtant *la Question*, le récit de sa torture par ses concitoyens, des parachutistes français, a bouleversé la France en pleine guerre coloniale. A un tournant de l'histoire, en 1958, quand de Gaulle revient au pouvoir. Henri Alleg – son pseudo dans la résistance – est né en 1921 Henri Salem, fils de juifs polonais de gauche. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il part à Alger, et y reste, à la tête du journal communiste *l'Alger républicain*. Communiste, donc complice des «terroristes», son journal est interdit un an après le début de l'insurrection algérienne.

**BAIGNOIRE.** Le 12 juin 1957, il est arrêté avec Maurice Audin, jeune professeur de maths chez qui il habite, et ils sont tous deux emmenés dans l'infâme centre El-Biar. La torture n'est pas officielle, mais «justifiée» par la nécessité, comme toujours, de recueillir des informations pour faire échouer des attentats meurtriers. La torture des paras est couverte par les gouvernements successifs, les socialistes Guy Mollet – qui a succédé à Mendès France – ou François Mitterrand, ministre de l'Intérieur puis garde des Sceaux. On parle de «bavures».

Henri Alleg sera donc torturé pour «avouer». A l'électricité – la fameuse «gégène» –, plongé dans une baignoire, brûlé, menacé: «*On va faire parler ta femme*»... Assommé, Alleg aura cette réponse: «*Vous pouvez revenir avec votre magnéto, je vous attends, je n'ai pas peur de vous.*» Son ami Maurice Audin ne résistera pas à la torture, il en meurt le



L'écrivain et journaliste franco-algérien Henri Alleg, en juillet 2005, à Paris. PHOTO FRANCK FERVILLE/VU

# Henri Alleg, l'éternelle «Question»


21 juin. Mort camouflée en «tentative d'évasion».

De sa prison, Alleg décide qu'il va porter plainte contre les militaires et, journaliste, rédige lui-même son témoignage sur des feuilles que son avocat parvient à sortir du camp. Celui-ci envoie le manuscrit à Jérôme Lindon, aux Editions de Minuit, maison symbole de la résistance. *La Ques-*

*tion*, petit livre de 112 pages, sort le 18 février 1958. Il est saisi par le gouvernement, sous de Gaulle, avec Malraux comme premier ministre de la Culture, le 27 mars.

**LITTÉRATURE.** Des voix s'étaient déjà élevées pour dénoncer la torture, François Mauriac dans *l'Express* dès 1955, Claude Bourdet dans *France Observateur*, les revues *Esprit*

et les *Temps modernes* de Sartre et Beauvoir publiaient des témoignages effroyables, mais *la Question* a été le choc. La France découvre que son armée torture... comme les nazis. Un témoignage ne suffisait pas, il fallait encore la force de la littérature pour bouleverser l'opinion. C'est ce qu'a expliqué l'historien Jean-Pierre Rioux: «*Le récit d'Alleg a été perçu comme emblématique par*

*sa brièveté même, son style nu, sa sécheresse de procès-verbal qui dénonçait nommément des tortionnaires sous des initiales qui ne trompaient personne. Sa tension interne de cri maîtrisé a rendu celui-ci d'autant plus insupportable: l'horreur était dite sur le ton des classiques.*» Classique comme cette génération qui pouvait concilier engagement et style, dans la vie comme dans les livres. 

**RÉCIT**

L'historienne Anne Simonin raconte le contexte de la publication – et de la saisie – de «la Question» :

## «L'éditeur de son témoignage avait l'intention d'en faire une nouvelle affaire Dreyfus»

Directrice de recherches au CNRS, l'historienne Anne Simonin est la mémoire des archives de Jérôme Lindon, l'éditeur de *la Question*. Elle évoque les circonstances de la publication du livre.

**Le nom d'Henri Alleg restera toujours identifié à la Question, son best-seller sur la torture en Algérie, publié aux Editions de Minuit, puis interdit par le gouvernement du général de Gaulle...**

Oui. C'est le vrai best-seller sur la guerre d'Algérie, alors qu'Henri Alleg ne l'a pas du tout fait dans cet esprit-là. Il est avant tout militant communiste. Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit, reçoit un manuscrit anonyme à la fin de l'année 1957 ; il s'agit du texte sorti par Léo Matarasso, l'avocat d'Alleg, qui va le voir dans le camp d'internement en Algérie où il est enfermé en tant que directeur d'*Alger Républicain*, le journal communiste.

**La Question, c'est le témoignage d'Henri Alleg, qui a été torturé par les parachutistes français...**

Alleg écrit son témoignage dans les camps, le remet feuille après feuille à son avocat, au départ pour porter plainte contre ses tortionnaires. Le texte est publié en partie dans *l'Humanité*. Quand il est repris et qu'il paraît dans la collection «Documents» des Editions de Minuit, en février 1958, *la Question* devient la question. La guerre d'Algérie dure déjà depuis deux ans et la question de la torture est posée à partir de 1957 par les milieux catholiques de gauche autour de la revue *Esprit*. Cette mouvance joue un rôle essentiel dans la dénonciation de la torture pendant la guerre d'Algérie, mais sur une base morale.

**Pourquoi ce titre, la Question ?**

C'est Jérôme Lindon qui trouve le titre. Au départ, le texte s'appelle *Interrogatoire sous la torture*. Pourquoi la Question ? Parce que c'est une phrase de l'affaire Dreyfus : le tribunal qui condamne Dreyfus dit «la question ne sera pas posée». Lindon avait l'intention de faire d'Alleg une nouvelle affaire Dreyfus. Surtout, les Editions de Minuit mettent leur capital symbolique au service du livre : une maison fondée dans la Résistance qui a dénoncé la torture pendant l'Occupation... Il y a un télescopage extrêmement fort entre le passé de Minuit et ce qui est dénoncé dans *la Question*. Enfin, la question, c'est aussi la torture au

Moyen Âge, c'est le rappel de pratiques archaïques dans la France moderne de la IV<sup>e</sup> République.

**Le petit livre sort, 112 pages, et c'est un best-seller...**

C'est une stratégie éditoriale : Jérôme Lindon fera la seule campagne de publicité jamais faite pour un livre des Editions de Minuit qui, à l'époque, n'ont pas du tout d'argent. Il imprime une affiche sur fond noir avec une phrase de Sartre qui fait un très très grand commentaire sur *la Question*. C'est le moment où ce dernier intervient dans la guerre d'Algérie avec ce texte sur le problème moral et politique de la torture. C'est une provocation pour les pouvoirs publics qui saisissent ce livre, trois mois après sa publication, alors que 65 000 exemplaires ont déjà été vendus. Il est aussi diffusé avec le relais des réseaux communistes : l'alliance historique de la guerre se remet en place...

Toute cette stratégie de l'éditeur d'en faire un livre marquant n'aurait servi à rien s'il n'y avait eu la qualité du texte. Henri Alleg était

un grand journaliste, très «matter of facts». Pour lui, il ne s'agissait pas de faire de la morale. J'ai toujours pensé que c'était emblématique du nouveau roman : on n'est pas là pour faire de la psychologie, mais pour écrire avec le maximum de précision ce qui est arrivé. Ce qui donne du point de vue littéraire une portée énorme à ce texte : on

est sur la dénonciation pure et simple. Les faits sont portés à l'opinion publique pour essayer de l'informer sur ce qui se passe en Algérie. C'est donc la rencontre entre un projet éditorial et un texte d'une très grande qualité littéraire, un moment politique et un moment littéraire, ce qui est assez rare. *La Question* restera le premier livre qu'on lit quand on s'intéresse à la guerre d'Algérie.

**Dans la première édition de la Question, les noms des tortionnaires ne sont pas publiés...** Ils n'apparaissent pas en clair : l'initiale et des points pour le nombre de lettres du nom. C'était la position de Jérôme Lindon : ce que

visé Minuit n'est pas une attaque contre l'armée française. Ce qui l'intéresse, ce n'est pas tel ou tel militaire qui a torturé, mais de montrer que l'on est en train de s'installer dans un système. Ce n'était pas un choix hésitant, mais un vrai choix politique, une attaque contre le système colonial et le fait que la France est dans une guerre très particulière qui porte en elle la torture et qui n'est pas un épiphénomène. On est dans une guerre coloniale, pas dans une guerre de libération. Il faut l'interrompre si on veut que cette pratique cesse. Dans la deuxième édition, les noms des militaires apparaîtront.

**La V<sup>e</sup> République vient de naître, et c'est le premier livre interdit ?**

Oui, c'est le premier texte saisi sous la V<sup>e</sup> République, avec Malraux comme ministre de la Culture. Celui-ci ne dit rien. C'est le ministre de l'Intérieur qui le saisit. Cela montre à quel point cet ouvrage est subversif. C'est le risque pris par un éditeur et le fait que les pouvoirs publics le prennent très au sérieux : les choses dites sont tellement inadmissibles qu'il ne faut pas qu'elles le soient. Ces hommes avaient vécu la Résistance, ils avaient une certaine idée de la France, d'où l'ambiguïté dans l'acte administratif de saisir *la Question*, un livre qui était déjà best-seller.

Après sa saisie, le texte a été reproduit dans *le Canard enchaîné* et diffusé par tous les réseaux militants catholiques, socialistes. Il aurait dû y avoir un procès en diffamation. Il n'y en aura jamais.

**Le livre a été, pour toute une génération, un électrochoc, une prise de conscience...**

C'est pour cela que l'enjeu de la véracité du texte était fondamental. Seuls Raymond, le père de Jérôme Lindon, avocat général à la Cour de cassation à l'époque, et Pierre Vidal-Naquet ont vu le manuscrit. Il y avait une sorte de double expertise. Ce n'est pas uniquement la beauté du texte, c'est la rigueur de la forme. La démonstration est imparable. Cela a accéléré une prise de conscience. Il y a eu ensuite les Editions Maspero, les magazines comme *l'Express*, les revues *les Temps modernes*, *Esprit*. Mais faire bouger l'opinion publique pendant la guerre d'Algérie a été très difficile. On est en 1958. Malgré la justice et la justice de la cause, il faudra encore quatre ans pour mettre

fin à la guerre d'Algérie. Et encore plus longtemps pour pouvoir faire l'histoire de la guerre d'Algérie. On a encore du mal à arriver à l'apaisement. C'est typiquement français de ne pas admettre qu'on peut avoir des versions différentes de l'histoire de notre pays.

Recueilli par  
ANNETTE LÉVY-WILLARD  
et SYLVAIN BOURMEAU

### REPÈRES

#### HENRI ALLEG

Arrêté en 1957 en pleine bataille d'Alger, torturé, puis condamné en 1960 à dix ans de travaux forcés en France, Henri Alleg s'évade de prison un an plus tard et regagne la capitale algérienne. Le journaliste relance et dirige alors le quotidien *Alger républicain*, jusqu'à son sabordage, après la chute du président Ben Bella en 1965.

**«Je n'ai gardé aucune rancœur ; je voyais ces gens [ses bourreaux] comme les instruments méprisables d'une politique.»**

Henri Alleg dans *l'Express*, quarante ans après la guerre

**«Je ressens une grande tristesse car Henri Alleg est mon frère spirituel et mon frère de combat, qui a toujours milité en faveur des causes justes.»**

Louissette Ighilahriz  
ex-militante algérienne

**«Le nom d'Henri Alleg demeurera irrémédiablement synonyme de vérité, de courage, de justice.»**

Pierre Laurent  
secrétaire national du PCF



A la sortie de *la Question* à Londres, en avril 1958. PHOTO KEYSTONE FRANCE